

4. Combien donner ?

Pour que notre Église, locale, d'Unité Pastorale et universelle, puisse continuer à assurer sa mission, la participation financière régulière et significative de chaque personne est indispensable.

Alors, au vu des besoins, à la collecte, **2 euros**, ce n'est pas de trop !

*Merci de bien vouloir éviter les petites pièces rouges: elles pèsent et occasionnent des frais bancaires...

Vous pouvez également soutenir la mission du Centre Pastoral en versant votre don sur le compte de l'Unité Pastorale : UPN Antoing, **BE 75 3750 1548 8151



L'E.A.P. de l'Unité Pastorale d'Antoing
(*Equipe d'Animation Pastorale*)



1. Donner à l'Église, un véritable acte de foi !

Vous êtes chrétiennes, chrétiens.

Vous souhaitez que l'Église puisse poursuivre sa mission. Vous êtes reconnaissants/tes de la présence de l'Église à chaque étape de la vie.

Vous aussi faites vivre ce message d'espérance.

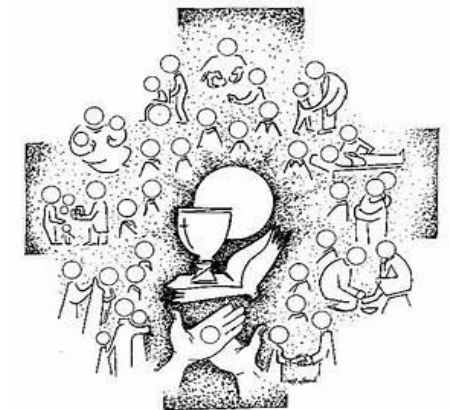
Votre don est également un moyen concret de manifester votre appartenance et votre attachement à l'Église catholique.

2. Donner à la collecte, c'est nous associer au don du Christ

C'est une part de nous-mêmes, fruit de notre travail et de nos activités que nous déposons au pied de l'autel et qui se joint à l'offrande du pain et du vin. Notre aumône venant ainsi en écho à la grande aumône

que le Christ nous fait dans le sacrifice eucharistique.

La collecte exprime notre attitude spirituelle d'offrande à Dieu.



3. Donner à la collecte, c'est faire vivre notre Église

Concrètement, il y a 3 sortes de collectes dans notre diocèse :

- les collectes **diocésaines** (13) qui témoignent de notre solidarité avec les pauvres, le monde et l'Église universelle.
- les collectes **pour la fabrique d'église** (1 toutes les 4 célébrations) qui représentent ce que chacun de nous est prêt à donner pour participer aux frais liés à l'exercice du culte (par exemple les hosties, le cierge pascal, le chauffage...)
- les collectes **pour la paroisse** qui représentent ce que chacun de nous est prêt à donner pour participer au fonctionnement de son **Clocher**, du **Centre Pastoral** et ainsi soutenir leurs projets.



Concrètement, pour le **Clocher**, ce sont les frais de feuilles liturgiques, les cierges, croix de funérailles, de communion, la catéchèse, la convivialité, la décoration florale, ...

Le **Centre Pastoral** à Jollain-Merlin est, pour notre Unité Pastorale d'Antoing, un « lieu-source » indispensable à la vitalité de nos 18 clochers.

Lieu de rencontre, de partage, de prière, de formation ; c'est aussi un lieu où viennent des familles pour les inscriptions aux baptêmes et aux mariages.

C'est également un lieu de réunion pour l'Équipe d'Animation Pastorale, le Conseil Pastoral, les catéchistes, ...

Un lieu essentiel, où toutes les activités, les célébrations des 18 clochers sont coordonnées et communiquées.

Bref un lieu de vie ouvert et actif 5 jours sur 7.

Le **Centre Pastoral**, c'est comme une maison particulière : il faut payer assurances, chauffage, eau, électricité, entretien du bâtiment, ... Pour la communication avec les clochers, il faut payer frais de photocopie, de bureau, de téléphone, d'internet.



Que soient chaleureusement remerciés les donateurs et les 18 clochers, car le Centre Pastoral ne bénéficie d'aucun subside pour des dépenses de plusieurs milliers d'euros chaque semestre. Inutile de dire que « nouer les deux bouts » devient de plus en plus difficile.